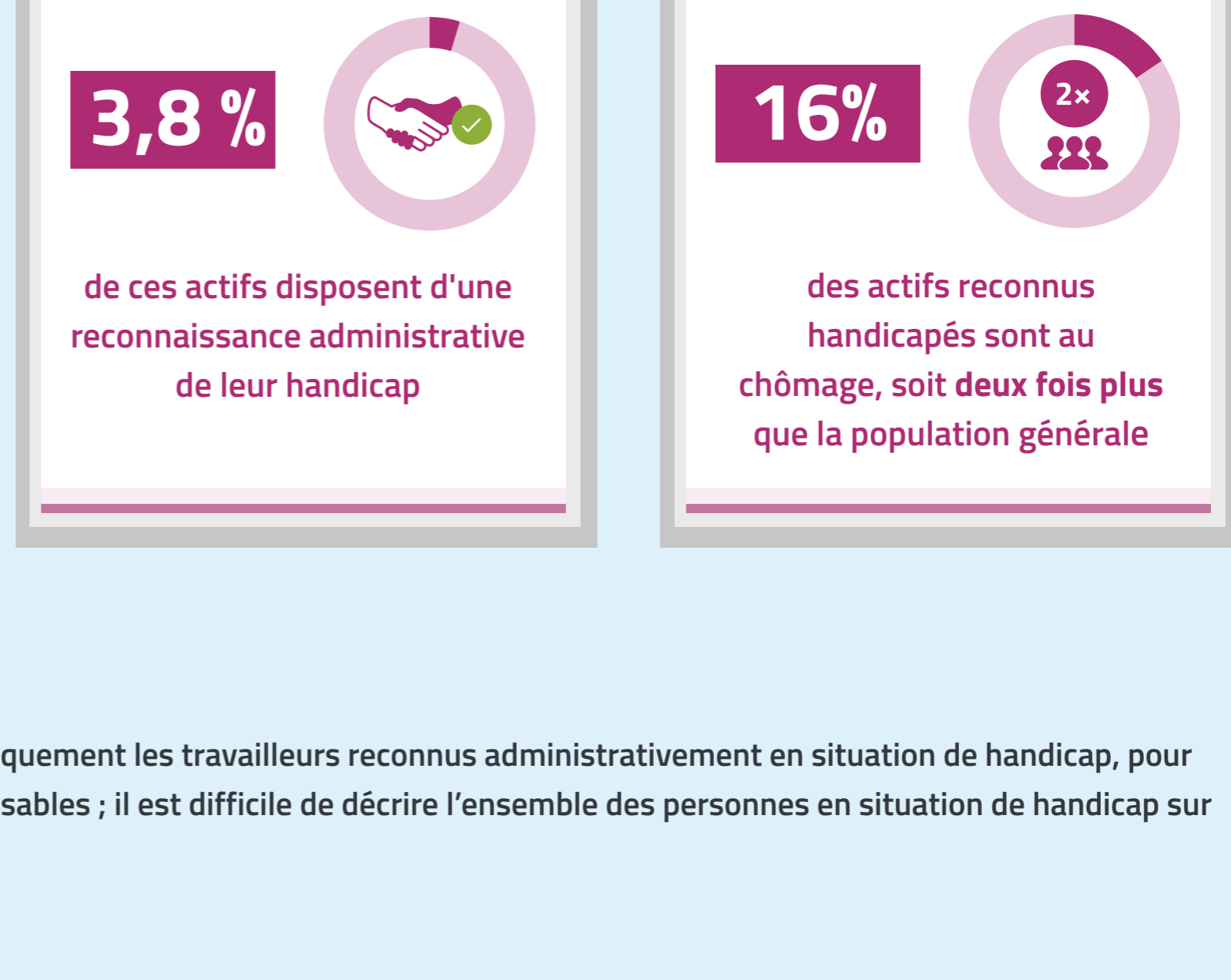


# La formation et l'emploi des personnes en situation de handicap en Bretagne en 2019 et 2020

## En France

Selon l'enquête Emploi 2019 de l'INSEE, **10,4 % des actifs en emploi de 15 à 64 ans seraient en situation de handicap** au sens de l'indicateur GALI (Global Activity Limitation Indicator), soit plus de 135 000 personnes sur le marché du travail en Bretagne.



## En Bretagne

### Le secteur privé en 2018

**4 100 entreprises**

assujetties à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH) \*

**Taux d'emploi direct : 3,8 %**

(contre 3,2 % au niveau national)

**86 % d'emplois en CDI**

(contre 89 % au niveau national)

**23 400 personnes**

reconnues travailleurs handicapés (15 330 équivalents temps plein) sur un total de 358 000 salariés travaillant pour ces entreprises

**69 % d'emplois à temps complet**

(contre 70 % au niveau national)

\* Depuis la loi du 10 juillet 1987, toute entreprise comptant au moins 20 salariés est tenue d'employer des travailleurs en situation de handicap à hauteur d'au moins 6 % de son effectif total. Pour cela, elle peut recourir à plusieurs modalités : emploi direct, sous-traitance, versement d'une contribution à l'Association pour la gestion de fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (Agefiph)...

Source : Agefiph

### La fonction publique en 2018

**9 300 personnes**

reconnues travailleurs handicapés

**Taux d'emploi direct : 6,4 %**

(contre 5,5 % au niveau national)

**7% dans la Fonction publique État**

(contre 4,9 % au national)

**5,5% dans la Fonction publique hospitalière**

(contre 5,7 % au national)

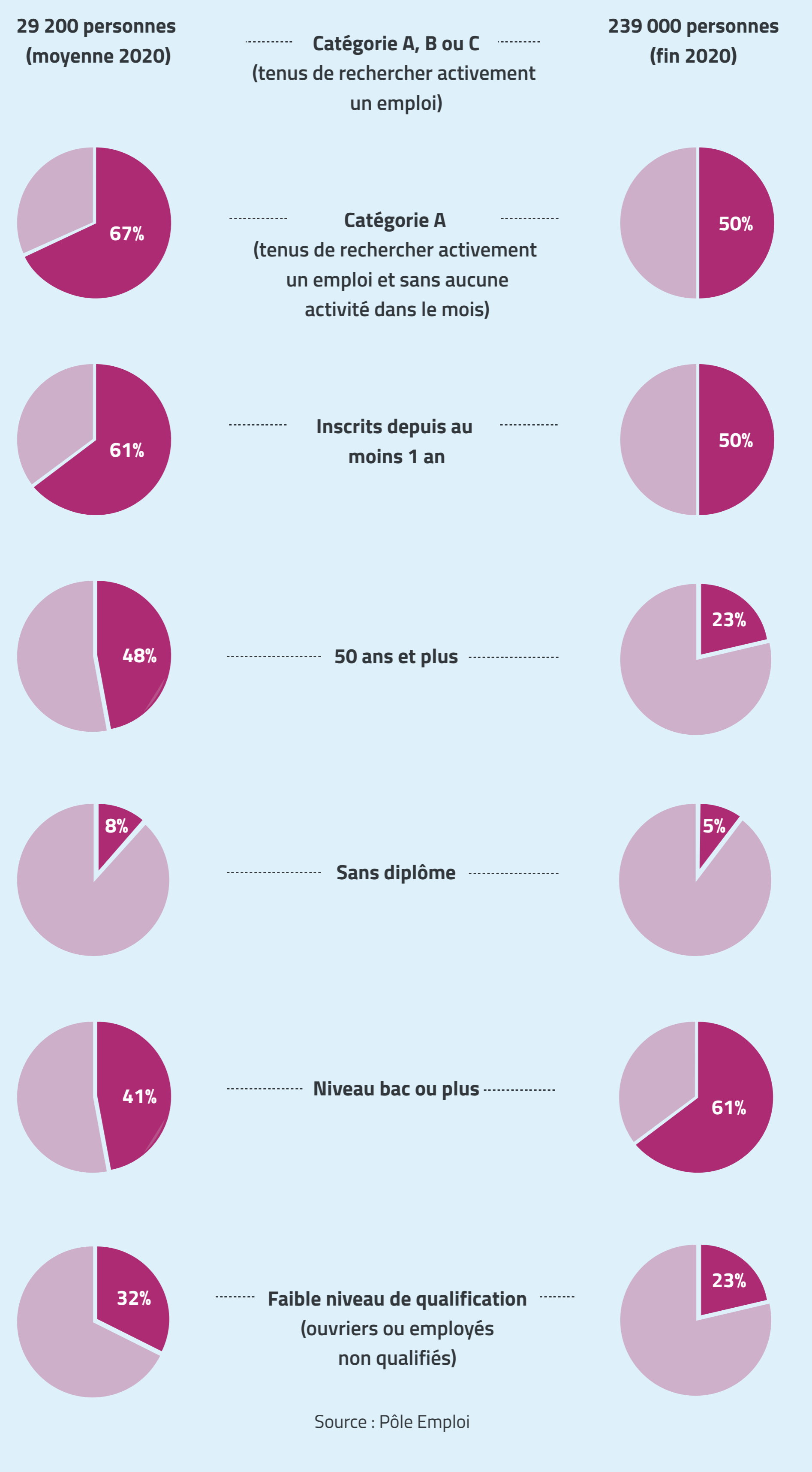
**6,8% dans la Fonction publique Territoriale**

(contre 6,9 % au national)

Note : le taux d'emploi n'est pas calculé selon les mêmes modalités dans le secteur privé et dans la fonction publique ; il est donc impossible de comparer les proportions.

Source : FIPHFP

## Les demandeurs d'emploi en situation de handicap, moins qualifiés, ont plus de difficulté à sortir du chômage



Source : Pôle Emploi

Parmi les 45 600 demandeurs d'emploi ayant débuté une formation en 2020, **4 430 bénéficiaires de l'OETH, soit 9,7 %**. Un tiers de ces formations ont pour objectifs un perfectionnement ou une remise à niveau/maîtrise des savoirs de base contre 23 % des personnes non bénéficiaires de l'OETH.

Quel que soit le profil, le principal financeur est le Conseil régional de Bretagne (44 % pour les personnes reconnues comme travailleurs handicapés) : en 2019, **plus de 2 600 bénéficiaires de l'OETH ont suivi une formation financée par le Conseil régional**. Un an après la sortie de formation, 59 % sont en emploi et 30 % au chômage contre respectivement 68 % et 22 % pour l'ensemble.

Source : Conseil régional de Bretagne

## Des dispositifs spécifiques de plus en plus orientés vers le milieu ordinaire pour créer des passerelles et faciliter les parcours professionnels et de vie



D'autres dispositifs non spécifiques mais qui contribuent à l'emploi des personnes en situation de handicap existent : prestations d'appui spécifiques (PAS), contrats « Parcours emploi compétences » (**400 personnes, soit 22 %** des bénéficiaires de ce type de contrat),

structures d'insertion par l'activité économique (**600 personnes, soit 10 % de l'ensemble**), démarche « Territoire zéro chômeur de longue durée », dispositifs « Comete » au niveau national... auxquelles s'ajoutent toutes les initiatives portées par des acteurs locaux.

En savoir plus

[Lien vers la publication](#)

## Handidonnées

Cette infographie repose sur les données présentées dans « Handidonnées - Panorama des données sur le handicap en région Bretagne », qui découle du projet du même nom porté par le réseau des Centres régionaux d'études, d'actions et d'informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité (CREAI). En Bretagne, il est co-construit par le CREAI et l'ARS Bretagne et accessible via l'application numérique de la Plateforme de l'observation sanitaire et sociale de Bretagne, PLATOSS (<https://geoplatoss-bretagne.fr/#c=home>). L'observatoire « Handidonnées » sera ouvert au grand public en 2022.

« Handidonnées » a pour objectif de centraliser et mettre à disposition un ensemble d'indicateurs constituant un socle de connaissances sur les publics en situation de handicap et sur l'offre d'accompagnement proposée dans la région. Il permet ainsi à tout organisme ou toute entreprise d'accéder à des données quantitatives et qualitatives sur la scolarisation, l'insertion professionnelle et l'emploi, la vie à domicile et en établissement, la vie sociale, etc.